

PERFORMANCE

Notre métier : accompagner le votre

**La CMA 46 et France Travail
avancent ensemble !**



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

LOT

Julien, votre Opticien expert en Mobilité

- ✓ Les horaires d'ouverture de l'opticien ne collent pas avec votre planning ?
- ✓ Amener vos enfants chez un opticien un samedi après midi ne vous fait pas rêver ?
- ✓ Vous habitez loin de votre opticien ?
- ✓ Vous avez des difficultés pour vous déplacer ?
- ✓ Tout simplement, vous ne voulez pas vous déplacer ?

Parce que LA bonne raison pour faire appel à mes services c'est la vôtre, je me déplace où vous le souhaitez (Grand Cahors, Pays Lalbenque/Limogne, Quercy blanc, le Villefranchois) et quand vous le voulez.

" Certainement la façon la plus contemporaine de faire ses lunettes.
Mais ne me croyez pas sur parole, contactez moi, vous verrez ! "



Julien Heilmann

sur RDV du Lundi au Dimanche de 8h00 à 21h00
contact46@see-opticiens.fr / 07 88 08 31 53



SUDRET BERTRAND

Experts de l'assurance
des professionnels
et des entreprises.



11 Bd Gambetta, 46000 Cahors • 05 65 30 57 95 • assureur-cahors.fr

SPEC DSB AXA Assurances / Laurent Sudret N°ORIAS 07012576 - RCS 408635258 / Christophe Bertrand N°ORIAS 07013865 - RCS 484910088 / ORIAS (www.orias.fr) / Agents généraux d'assurance exclusifs AXA France - Mandataires exclusifs en opérations de banque d'AXA Banque. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes au Code des Assurances. Soumis au contrôle de l'ACPR - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. En cas de réclamation, Service Réclamations de l'agence : 0810 810 901

Avançons et gagnons ensemble !

Dans le dossier du précédent Performance, nous avons explicité l'importance des partenariats qui lient notre chambre consulaire aux différents territoires du Lot. C'est dans ce même souci de proximité, d'efficacité et de réactivité, que les chambres consulaires intensifient et formalisent leurs initiatives avec les institutionnels de l'emploi, à commencer par le plus emblématique d'entre eux, France Travail. Dans notre département comme partout en France, les métiers en tension en manque de personnel nécessitent autant d'attention que

les demandeurs d'emploi en quête d'une activité professionnelle pérenne. Le dossier de ce nouveau Performance n°73 passent en revue les différentes étapes nécessaires aux personnels des Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat du Lot et de France Travail, pour mieux se connaître, disposer des moyens adaptés à leurs missions et agir suivant leurs objectifs respectifs, qui bien souvent sont les mêmes. Ces grandes étapes sont autant de chapitres qui viendront bientôt formaliser des partenariats aussi riches que constructifs, et ce, aussi bien sur

le plan national que locale. Face aux enjeux actuels et à venir, nous

n'avancerons et ne gagnerons qu'ensemble, grâce à nos différences qui peuvent, si nous le décidons, devenir autant de complémentarités pour gagner la bataille du recrutement et de l'emploi. Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.



*François Breil,
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Lot*

Performance - Magazine trimestriel de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.
Directeur de la publication : François Breil.
Comité de rédaction : Isabelle Poujoula,
Christophe Ribayrol, Nathalie Redon,
Marie Beaudrier.
N° ISSN : 1240-442X. Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Lot,
Rue St Ambroise à Cahors
Tél. 05 65 35 13 55 Fax. 05 65 30 17 64
Email : cm46@cm-cahors.fr
www.cma-cahors.fr
Photo de couverture : CMAR Occitanie
Rédaction, photographies, régie publicitaire et
coordination : Fabrice Clary - FC.com
06 82 14 68 23 - Email : fc.com46@gmail.com
Réalisation, mise en page : Duo Graphic.
Impression : Antoli imprimeur.
Imprimé sur du papier issu de forêts
durablement gérées.



Sommaire

ÉDITO	3
BRÈVES / ACTUALITÉS	5 & 7
DOSSIER GROS PLAN SUR LE PARTENARIAT CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOT ET FRANCE TRAVAIL	8-13
ÉCOLE La Filière Hôtellerie Restauration "une section dynamique"	14-15
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES / AGENDA Maison de l'Artisan / CAPEB / Maison de la boulangerie	17-19

XEFI
LA PROXIMITÉ INFORMATIQUE

**SOLUTIONS
INFORMATIQUES ET
TÉLÉCOM**

XEFI Cahors - 1 place Imbert - 46000 CAHORS
05.65.53.33.00 - www.xefi.fr

MATERIEL - MAINTENANCE - INTERNET ET SECURITE - COPIEURS - SAUVEGARDES

WWW.MEUBLES-GUTRAL.FR
ESPERE-46090
05 65 30 92 72

GUIRAL
MEUBLES & DÉCORATION

Raphaël Terrier

LEADER DE L'ÉDUCATION
DES FORMATIONS COIFFURE PARTOUT EN FRANCE

**PARTENAIRE
ÉCOLE DES MÉTIERS DU LOT**

RAPHAELPERRIER.COM | INFOS AU 0762527365

**Bobinage
Services**

Bobinage - Réparation pompe
Câblage - Pompage - Tuyauterie
Dépannage électrique
Automatisme - Electroportatif
Poste de relèvement

ZAC des Grands Camps - 46090 MERCUES
Tél. 05 65 23 31 95 - Fax 05 65 23 08 86

contact@bs46.fr

➤ Droits de la Femme



Le 8 mars dernier, l'Ecole des Métiers du Lot (EDM 46)

organisait plusieurs actions à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, avec pour objectif de sensibiliser les jeunes générations et notamment les jeunes femmes, aux métiers de l'artisanat quels qu'ils soient. Pour la circonstance une classe de 3^e Prépa Métiers de Monnerville a participé en début de matinée à un quizz et des jeux sur l'emploi et l'apprentissage au féminin dans l'artisanat. Puis, en présence d'Adeline Bard sous-préfète de l'arrondissement de Cahors et d'Isabelle Mahieu déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes, le groupe emmené par Sarah Delpesch conseillère jeunes, de Frédéric Atlan et Christophe Ribayrol, respectivement vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et directeur de l'EDM 46, a visité plusieurs ateliers (menuiserie agencement, maçonnerie, plomberie sanitaire, mécanique), avec à la clé plusieurs témoignages d'apprenties filles engagées dans des métiers dits "de garçons". Interrogée sur son parcours, la jeune Zoé Auque est en passe de finir avec succès son année de CAP au sein de la section menuiserie-agencement de l'EDM46. Très déterminée dans son choix de vie professionnelle, la jeune femme s'est dit « aussi passionnée par le matériau que par le savoir-faire nécessaire à sa transformation ». « L'EDM 46 compte quelques 160 apprenties, principalement présentes dans les sections coiffure, alimentaire, hôtellerie, commerce. Reste que leur taux de réussite à l'examen est supérieur de 5% à la moyenne générale » a conclu Christophe Ribayrol.

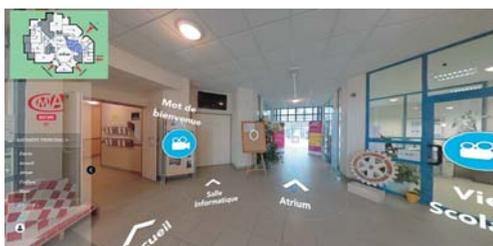
➤ Opération "Sentinelles"



Lancé fin 2013 en Charente-Maritime, le dispositif APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) a déjà sauvé des dizaines de vies. Ce dispositif, opérationnel dans le Lot depuis décembre 2016, vise à écouter et aider les chefs d'entreprise en grande souffrance, notamment

lorsque les difficultés économiques se présentent. Président d'Apesa 46, Bruno Giard a eu l'occasion à plusieurs reprises, lors d'audience au tribunal de commerce, de mesurer la détresse des employeurs, craignant parfois que ces hommes et ces femmes au bout du rouleau ne commettent l'irréparable. « La crise sanitaire induite par la Covid19 a exacerbé les difficultés des chefs d'entreprises artisanales » explique Bruno Giard, « flambée du prix des matériaux, difficulté de recrutement, de remboursement des Prêts Garantis par l'Etat (PGE), manque de perspectives (...). Le 10 avril dernier, le président de l'Apesa 46 était à l'initiative de la formation d'une cinquantaine de nouvelles "sentinelles" (chefs d'entreprise, élus consulaires, experts comptables, avocats, syndicats patronaux...) au sein du siège de la CMA 46 à Cahors. « Désormais, plus de 200 sentinelles sont actives sur le territoire lotois et donc en mesure de détecter les premiers signes d'épuisement psychologique et de mal-être, afin d'aborder la personne et de l'orienter (gratuitement et toujours de façon anonyme) vers la plate-forme nationale de l'Apesa et les professionnels de santé qui sont missionnés. Depuis sa création, l'association a déjà accompagné près de 140 dirigeants lotois dont un tiers d'artisans. L'organisme est joignable au 05 65 35 24 34 ou par mail (apesa46.lot@gmail.com). N'hésitez pas aussi à contacter la CMA 46 au 05 65 35 13 55, une écoute attentive et bienveillante vous sera réservée.

➤ Visite virtuelle de l'EDM 46



Nouveauté cette année, l'Ecole des Métiers du Lot se dote d'une visite virtuelle qui permet de se balader à distance dans l'établissement, parcourir les différentes salles, ateliers,

laboratoires. Cette visite est agrémentée de vidéos de présentation de chaque section et d'informations sur les diplômes et formations proposés. Cette animation virtuelle constitue également un outil précieux qui permet de proposer des Journées Portes Ouvertes virtuelles, et de faire découvrir l'établissement lors de rencontres ou d'animations extérieures.

Plus de renseignement auprès de Marie Beaudrier au 05 65 53 21 00.

ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LES INCENDIES

LOT
LE DÉPARTEMENT

ICI, JE DÉCLARE
MA FLAMME
À LA NATURE

J'UTILISE TOUJOURS UN CENDRIER
POUR MES MÉGOTS



JE N'ALLUME PAS DE FEU
DANS LA NATURE



JE PRÉVOIS UN EXTINCTEUR
POUR STOPPER LE DÉPART DE FEU



JE DÉBROUSSILLE 50 MÈTRES
AUTOUR DE CHEZ MOI



JE DÉBROUSSILLE D'OCTOBRE À FÉVRIER
POUR PROTÉGER LA FAUNE



JE COMPOSTE MES DÉCHETS VERTS,
JE NE LES BRÛLE PAS



JE BROIE LES BRANCHES,
JE NE LES BRÛLE PAS



J'ENTRETIENS PAR LE PÂTURAGE



EN SAVOIR PLUS :
WWW.LOT.FR




**PRÉFÈTE
DU LOT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

➤ Métiers d'Art à l'honneur



Le Salon régional des Métiers d'Art s'est tenu du 5 au 7 avril derniers au sein de l'église des Cordeliers à Gourdon. Conjointement organisé par la Chambre de Métiers et l'Artisanat de région Occitanie, la CMA 46, la ville de Gourdon et la Communauté de Communes Quercy Bouriane (CCQB), l'événement a tenu toutes ses promesses, avec la participation de 60 artisans d'art d'Occitanie. « Cette manifestation constitue une formidable opportunité pour valoriser l'ensemble des

métiers d'art présents sur notre territoire, tout en favorisant les rencontres et les découvertes entre les artisans d'art et le grand public » a commenté François Breil, président de la CMA 46. De son côté, Jean-Marie Courtin président de la CCQB, a assuré que « ce salon était une expérience enrichissante et captivante pour tous les amateurs d'art et de métiers d'exception ». En point d'orgue de l'inauguration du salon, Vincent Caussanel, spécialisé dans la maçonnerie du patrimoine a reçu des mains du président de la CMA 46 le "Prix professionnel des Métiers d'Art". Spécialisé dans la restauration du bâti ancien, compagnon bâtisseur en pierre sèche, l'artisan basé à Espedaillac se fait un point d'honneur à travailler les matières premières biosourcées, telle que la lauze calcaire, la chaux, le chanvre... Les métiers qui utilisent la lauze et la pierre sèche sont inscrits au patrimoine de l'Unesco depuis 5 ans.

➤ Un moment pour soi



Dans la continuité de la journée internationale des droits de

la femme, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot a proposé à la Mission Locale du Lot, d'organiser un "rendez-vous détente" à destination de cinq jeunes femmes et un jeune homme en insertion de moins de 25 ans. Dans la matinée du 15 mars dernier, les jeunes gens accompagnés des deux conseillères de la Mission Locale Edith Maymil et Lubna Rakba, ont ainsi bénéficié d'une coiffure gratuite au sein du salon de coiffure pédagogique du CFA.

« Cette opération revêt un double intérêt » commente Sarah Delpesch conseillère jeunes apprentissage en charge de l'interface de cette opération, « d'une part un volet solidaire, puisqu'elle permet à ces jeunes de prendre conscience et travailler leur image, prendre le temps de prendre soin d'eux et être un des leviers à leur insertion future ; d'autre part pédagogique, puisqu'à la clé de cette matinée, chaque coiffure (shampooing, coupe brushing) était réalisée par des apprentis en Brevet Professionnel 1ère année, supervisés par la formatrice en coiffure Justine Landou. « Certaines des jeunes femmes présentes n'avaient pas mis les pieds dans un salon depuis deux ans » a tenu à préciser Sarah Delpesch.

➤ Remise des Trophées Cobaty



La cérémonie de remise des Trophées Cobaty s'est déroulée le 25 avril dernier dans les locaux du restaurant d'application "Saveurs & Savoirs" de l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors. Et si Cobaty réunit au sein d'une même Fédération, l'ensemble des professionnels de

l'acte de construire, les "Trophées Cobaty Jeunes" entendent valoriser des apprentis qui font le choix d'acquérir par l'apprentissage un métier, tout autant que des valeurs sociales et humaines. Denis Mangieu président du Cobaty 46, aux côtés de Frédéric Atlan vice-président de la CMA 46, a ainsi honoré 3 apprentis de la filière Bâtiment du centre de formation lotois : en première position, Iban Foulou Abadie en Bac Pro IPB Maçonnerie, en alternance chez Nerocan Bâtiment à Villefranche-du-Lauragais ; 2°, Emma Ducros en CAP carreleur mosaïste en alternance au sein de l'entreprise Abba à Montauban (82) ; 3°, Aurélie Noël en BP menuisier fabricant, en alternance chez Benoît Cadilhac à Rozières (81). « Pour la 2° année consécutive, je suis ravi que nos jeunes aient concouru pour les Trophées Cobaty, challenge reconnu par tous les professionnels » a déclaré Frédéric Atlan, avant de remercier toutes les personnes présentes.

La CMA 46 et France Travail avancent ensemble !

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de France ont récemment initié une collaboration avec France Travail, qui a des applications concrètes sur le plan local. Ce nouveau dossier de ce Performance détaille la feuille de route des actions communes à ces deux structures, en cours et à venir, au profit des demandeurs d'emploi et des entreprises artisanales.

« Le Lot compte quelques 15500 demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C (statistique France Travail), autrement dit sans travail ou réalisant moins ou plus de 78 h de temps de travail par mois » détaille en préambule Olivier Jalbert directeur territorial de France Travail pour le Lot et le Tarn et Garonne. « La réflexion initiée depuis plusieurs mois avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, s'articule autour de l'emploi et du développement économique local et se concrétisera à court terme sur plu-

sieurs axes, qui vont s'inscrire dans le marbre d'une prochaine convention ». Un protocole national sera en effet signé au second semestre entre CMA France et France Travail, et dans la continuité, une convention de partenariat locale devrait permettre de développer la synergie déjà initiée autour de différentes actions sur le plan départemental, en faveur de l'emploi et de l'artisanat. « L'objectif c'est de réussir à formaliser des engagements que l'on a l'un envers l'autre, le tout, au bénéfice de nos usagers » poursuit Olivier Jalbert, « en faisant découvrir et donner envie aux demandeurs d'emploi de s'orienter vers les métiers de l'artisanat ».

« Porté par la volonté d'avancer ensemble, le travail engagé entre France Travail et la CMA 46 se concrétise par des actions concrètes et opérationnelles » précise le responsable territorial de France Travail. « Sous forme de feuille de route, ce programme va nous permettre de trouver avec plus d'efficacité des solutions de recrutement d'emploi pour les demandeurs. Aujourd'hui, nous avons sur nos territoires un certain nombre de métiers en tension sur le plan du recrutement (notamment le bâtiment, les métiers de bouche...), sur lesquels nous travaillons de concert avec la CMA 46 pour les faire découvrir aux jeunes générations, mais aussi pour aiguiller des créateurs ou les repreneurs potentiels. Aussi bien pour France Travail que pour la CMA 46, « il semble d'abord très important d'amener les demandeurs d'emploi au contact des em-

ployeurs et de leurs salariés, afin qu'ils se fassent une idée précise et actualisée de leur secteur de prédilection en même temps que de leurs futures conditions de travail. Dans le cas où les demandeurs d'emploi manquent de compétences techniques, notre rôle consiste à les rapprocher du centre de formation de la CMA 46 (l'EDM 46). Ce dernier propose des parcours variés qui permettent aux apprenants d'accéder rapidement à un emploi stable. Au préalable, nous sensibilisons nos collaborateurs pour qu'ils programment des entretiens avec les services de la CMA 46 et de l'EDM 46, afin que ces derniers puissent examiner la faisabilité de chaque projet ».

➤ Apprendre à se connaître

« Les futures conventions (nationale et départementale) citées précédemment impliquent une montée en compétence croisée qui devrait permettre d'améliorer la complémentarité des actions proposées en faveur de l'emploi par la CMA 46 et France Travail, tout en renforçant leur efficacité » explique de son côté Vincent Fromenteze responsable du service



Olivier Jalbert



Vincent Fromenteze



économique de la CMA 46. « Cette montée en puissance s'appuie sur plusieurs axes de travail en commun : présenter l'offre de service de la CMA 46 aux conseillers des trois agences du Lot de France Travail (Cahors, Figeac et Souillac), ainsi qu'aux responsables d'équipes et aux conseillers, lors de réunions de service ou d'équipe. Réciproquement, France Travail présentera ses dispositifs phares d'aide et d'accompagnement auprès de la CMA 46, de ses élus et de ses ressortissants afin de faciliter les recrutements ». « Ce premier axe va permettre de mieux se connaître » précise Olivier Jalbert, « ce qui devrait nous permettre de mieux promouvoir nos offres de services et guider les usagers vers les dispositifs d'accompagnement de nos deux

structures, et ce, dans une logique de complémentarité des offres de service. Nous prévoyons à ce titre des rencontres régulières tout au long de l'année ».

► **Prévoir l'avenir**

La CMA 46 et France Travail prévoient par ailleurs de mener ensemble des actions à destination des porteurs de projets et des cédants, dans le cadre de création et de reprise d'entreprise. « France Travail s'engage à faire travailler les conseillers dédiés à la création reprise d'entreprise, en complémentarité avec les salariés de la CMA46. Cela implique entre autres l'organisation de réunions d'information à destination des demandeurs d'emploi et l'organisation du "sourcing" (processus

de recherche pour le recrutement) des candidats pour les créateurs et repreneurs d'entreprise. « Cela suppose » précise Olivier Jalbert (par ailleurs référent de la filière artisanat pour France Travail Occitanie), « d'orienter les publics de France Travail vers les services économique de la CMA 46 et de participer aux événements phares initiés par la chambre consulaire, à l'instar de la Semaine nationale de l'Artisanat, celle de la création reprise d'entreprise (2 opérations initiées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sur le plan national), et au niveau régional, de la "semaine du commerce et de l'artisanat" prévue fin octobre prochain. France Travail garantit par ailleurs la sécurisation des parcours profes- ►



NOUVEAU
 Tarification spéciale
ARTISANS DU BÂTIMENT

P
CAHORS,
 LE RÉFLEXE
 CENTRE-VILLE



STATIONNEMENT A PARTIR DE 8 € PAR JOUR

Toute la tarification sur cahorsagglo.fr / le-stationnement-cahors



CAP PRIMEUR

S'ÉPANOUIR POUR DE BON !

1^{er} DIPLOME DE LA FILIERE
 FRUITS ET LEGUMES



Cahors / CFA CMA 46
 Rue Saint Ambroise
 Tél. : 05 65 53 21 00
www.edm-cahors.fr

@monprimeur
 #tendanceprimeur

WWW.CAP-PRIMEUR.FR

sionnels dans le cadre de la validation du projet professionnel du demandeur d'emploi ».

En 2023, durant une semaine, toutes les agences d'Occitanie de France Travail ont organisé des actions de découverte des métiers, impliquant des focales sur les métiers de bouche. « Cela s'est notamment traduit par un "Job Dating" au plus près des territoires, autrement dit des réunions en présence de demandeurs d'emploi et des artisans du secteur de l'alimentaire, notamment des bouchers et des boulangers.

Cette année, nous comptons reconduire cette opération, en association avec les chambres consulaires (CMA, Ecole des Métiers et CCI), sur la découverte des métiers et des formations ». « Côté CMA, cela suppose de disposer d'indicateurs de résultats (nombre d'accompagnement, de suivi de formation et de création reprise d'entreprises) et d'établir un lien étroit entre conseillers de nos deux structures » précise Vincent Fromenteze.

► Sensibiliser les jeunes générations

Parmi les autres actions envisagées, le fait de favoriser la promotion des métiers de l'artisanat, la filière d'apprentissage et la formation continue constitue un axe majeur à développer. Déjà initié par la CMA 46 et France Travail, « cette ambition consiste à recevoir les conseillers de France Travail pour une visite du centre de formation des apprentis et d'accueillir en retour l'Ecole des Métiers du Lot au sein des agences du département, afin de délivrer une information auprès des ressortissants et des conseillers de France Travail » explique Vincent Fromenteze.

« Cette volonté s'est déjà traduite, dans le cadre de "la semaine de l'Alternance", par l'accueil le 7 mai dernier, de demandeurs d'emplois souhaitant rencontrer des apprentis avec des formateurs de l'Ecole des Métiers du Lot » (lire à ce sujet l'article ci-après qui retrace les différentes étapes de cette expérience enrichissante) commente Olivier Jalbert.

► Une approche inclusive du recrutement

« Dans le cadre des actions engagées en faveur d'une politique RSE (responsabilité sociale des entreprises), la CMA 46 s'engage à proposer l'hébergement aux demandeurs d'emploi en formation à chaque fois que c'est possible (en fonction des disponibilités et

moyennant une participation financière), afin notamment de réduire l'impact carbone des déplacements) » poursuit Vincent Fromenteze, « mais aussi à organiser des visites d'entreprises artisanales engagées dans une démarche RSE avec France Travail ».

« Dans le même temps » précise Olivier Jalbert, France Travail entend organiser des actions de sensibilisation pour favoriser l'accès des demandeurs d'emploi les plus vulnérables (en situation de handicap, bénéficiaires de minimas sociaux, chômeurs de longue durée...) aux métiers de l'artisanat, par le biais de parrainage et de période de mise en situation professionnelle, favorable à la découverte des métiers de l'artisanat ».

Focus sur deux nouveaux dispositifs d'accompagnement

France travail vous accompagne au quotidien pour mieux faire connaître vos métiers et faciliter vos recrutements.

Dans le cadre d'une immersion professionnelle, accueillez des candidats pour faire découvrir vos métiers, votre entreprise ou préparer un recrutement (période de mise en situation en milieu professionnel).

Les avantages : Rencontrez des candidats intéressés par votre entreprise ; faites découvrir vos métiers et votre secteur d'activité ; facilitez l'intégration de votre futur salarié dans votre entreprise.

<https://entreprise.francetravail.fr/accueil/description/immersion-professionnelle>

Bénéficier d'une aide à la formation avant l'embauche via une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle et faites monter en compétences votre candidat.

<https://entreprise.francetravail.fr/accueil/description/afpr>

Vous souhaitez en savoir plus ou être accompagné ? Contactez le 3995, un conseiller local vous répondra.

L'expert-comptable au cœur de l'économie !

Pour consulter le tableau de l'Ordre

oec-occitanie.org



CONSEIL RÉGIONAL

11, Boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 Toulouse Cedex 4
Le Belvédère
Tél. 05 61 14 71 60 - Courriel : cro@oec-occitanie.org

REPRÉSENTATION TERRITORIALE

661, Rue Louis Lépine, BP 31175, 34009 Montpellier Cedex 1
Apex
Courriel : RTmtp@oec-occitanie.org - Tél. 04 67 20 98 50

www.oec-occitanie.org



Phosphatière de Bach



RD 55 Montcuq



Restauration Pont de Touzac

**TERRASSEMENT / ASSAINISSEMENT / VRD
DÉMOLITION / TRANSPORT / CONCASSAGE
ENROCHEMENTS**



**O. MERCADIER TP - LE BOURG - 46090 LABASTIDE-MARNHAC
09 63 01 61 68 / 06 79 67 30 67 - omercadiertp@wanadoo.fr**

Visite de demandeurs d'emploi à l'EDM46

Le 7 mai dernier, 8 candidats à l'emploi sélectionnés par l'agence cadurcienne de France Travail, se sont rendus à l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors. Accompagnés de Xavier Pocous directeur de l'Agence cadurcienne de France Travail, le groupe a été accueilli par Vincent Fromenteze chef du service économique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot 46, Marianne Franco Responsable d'Unité Pédagogique notamment en charge de la formation continue dédiée aux adultes et Sarah Delpech conseillère Jeunes apprentissage à la CMA 46. Agés de 16 à 25 ans, les jeunes présents étaient issus de parcours variés. Certains étaient déjà diplômés à l'instar de Tomy (21 ans) détenteur d'un Cap de sculpteur sur bois et qui souhaite désormais s'orienter vers un métier de l'automobile ou de Johanna (16 ans) envoyée par la Mission locale et qui après avoir tester le métier de prothésiste ongulaire, souhaite se renseigner sur les métiers de la vente ou de la pâtisserie. « Avec cette action, nous misons sur nos deux points forts que sont la variété des formations délivrées par l'EDM46 et la proximité » a expliqué en préambule Vincent Fromenteze, de préciser aux candidats que « les entreprises du territoire étaient très en demande de profils sérieux qui souhaitent tout simplement travailler ». De son côté, Xavier Pocous a déclaré que « cette matinée allait permettre aux jeunes de découvrir des possibilités de formation, d'emploi et de passerelles vers des formations et métiers auxquels ils n'avaient pas forcément pensé. Cette action concrétise une première étape du partenariat engagé entre France Travail et

la CMA 46 ». Le groupe en ensuite entrepris la visite des différents ateliers de l'Ecole des Métiers du Lot, de la section vente à la section coiffure, suivi de la boulangerie et de la pâtisserie, puis de la section automobile (mécanique et carrosserie), avant de terminer par les différentes sections du secteur du bâtiment (peinture, maçonnerie, charpente, carrelage, menuiserie...). Au gré des ateliers, les jeunes en demandeurs d'emploi ont pu échanger à la fois avec des apprentis de chaque secteur qui ont pu témoigner sur leur expérience de l'alternance, mais aussi avec leurs formateurs respectifs. Au terme de cette matinée, les candidats à l'emploi se sont dit satisfait de la visite des installations et des échanges qui en ont découlés. Cinq d'entre eux ont pris date dans la foulée pour une réunion d'information délivrée par Sarah Delpech. Marianne Franco de conclure : « tous les jeunes qui prennent contact avec l'Ecole des Métiers via l'information collective et l'entretien de positionnement sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation. Cette dernière débute par un CAP, avant une possible montée en compétences jusqu'à un Bac pro, un Brevet Professionnel ou un Brevet de Maîtrise. L'accompagnement peut ensuite se poursuivre avec l'aide des services de la Chambre des métiers, s'ils veulent créer ou reprendre une entreprise après leur formation ou au terme de quelques années d'expérience ». Une prochaine visite de l'Ecole des Métiers incluant des demandeurs d'emploi des agences de Cahors, de Cajarc et de Figeac devrait être organisées courant juin prochain.



LA FILIÈRE HÔTELLERIE RESTAURATION, “une section dynamique”

Ouverture de section, accueil de personnes à mobilité réduite, soirée aux saveurs d'Italie (...), focus sur plusieurs belles initiatives de la section hôtellerie-restauration de l'Ecole des Métiers du Lot...

► Ouverture du Certificat de Spécialisation Cuisinier en desserts de restaurant

Une nouvelle mention complémentaire (dès la session 2025, le diplôme est remplacé par le certificat de spécialisation) va être délivrée dès la rentrée prochaine au sein de l'Ecole des Métiers du Lot. Son intitulée, “Certificat de Spécialisation Cuisinier en desserts de restaurant”, est prometteur autant que complémentaire de la formation initiale délivrée aux apprentis cuisiniers. « Pour l'heure » commente le responsable d'Unité Pédagogique Sébastien Grimal, « des notions de dessert sont délivrées aux apprenants cuisiniers, sans pour autant pousser jusqu'à la mise en œuvre d'un dressage à la minute. L'intérêt de cette nouvelle spécialisation, c'est de faire un complément de formation entièrement dédié à la pâtisserie pour les cuisiniers de restaurant, une formation accessible aux détenteurs d'un CAP, d'un Bac Pro ou d'un BP cuisine. Au préalable de cette



Sébastien Grimal

future ouverture, un sondage a été envoyé à une centaine de restaurateurs lotois, les questionnant sur leurs attentes en la matière. Ce courrier a recueilli un retour positif avoisinant les 70% quant à leur intérêt de prendre un apprenti de cette

nouvelle formation en alternance ».

Cette dernière se déroulera en un an à raison d'une semaine à l'Ecole des Métiers du Lot (sur 12 semaines au CFA), pour deux semaines en entreprise, soit 420 heures de cours théoriques et pratiques. Seront délivrés dans cette formation tous les fondamentaux de la pâtisserie de restaurant (feuilletage et dérivés, pastillage, montage, glaçage et décoration d'un entremet, réalisation de grands classiques de la pâtisserie avec dressage à l'assiette (...), suivant toutes les spécificités d'un service de restaurant.

Cette spécialisation implique de la précision, du goût, du calme, de la dextérité, le tout associé à une bonne dose de précision et d'association de goûts.

Le formateur référent sera Maxime Moreau, professeur de cuisine et de la mention pâtisserie, en collaboration avec Dominique Campergue.

► Parole d'artisan

Chef étoilé du restaurant Le Gindreau à Saint-Médard, Pascal Bardet a été l'un des premiers à répondre positivement au sondage de Sébastien Grimal concernant l'éventuel recrutement d'un apprenti de la future section de desserts en restaurant.

« Au même titre que la cuisine, la pâtisserie a évolué ces dernières années » explique le professionnel. « Si auparavant la pâtisserie en restaurant était très similaire à celle que l'on trouvait en boutique (on faisait juste quelques ajustements), aujourd'hui, dans nos

cuisines, la pâtisserie est conçue en parfaite cohérence avec le reste des plats proposés, c'est une approche différente du métier » précise le cuisinier, qui à ses débuts, rêvait d'être pâtissier et qui a obtenu son CAP pâtissier confiseur chocolatier glacier, après avoir passé un BEP, puis un Bac pro cuisine.

« Beaucoup de pâtisseries boutiques sont passés par des restaurants et bien souvent, les deux pratiques se rejoignent, avec à la clé un impact sur les arômes, les parfums et l'association des saveurs. Certains détenteurs de ce futur



Pascal Bardet

certificat seront demain des chefs de brigade. C'est important de savoir de quoi l'on parle pour mieux interagir avec leurs collaborateurs et créer de belles choses ».

► Un déjeuner pas comme les autres

« Voilà quelques mois, nous avons été contactés par le SASI APAJH46, un centre qui accueille au quotidien des jeunes polyhandicapés qui ne vont jamais au restaurant » explique en préambule Sébastien Grimal responsable d'unité pédagogique des sections de l'hôtellerie restauration et de la filière alimentaire à l'Ecole des Métiers du Lot.

Le 23 avril dernier, 10 d'entre eux accompagnés de leurs aidants sont venus déjeuner au restaurant d'application du Campus des Métiers du Lot

à Cahors. Une première dans le Lot pour un groupe de personnes poly-handicapées, en même temps qu'une expérience aussi inédite qu'intéressante pour tous les intervenants.

► Soirée aux saveurs de l'Italie

Quand le Lot se marie avec l'Italie.

Un collectif de chefs lotois, de professeurs de l'Ecole des Métiers du Lot avec leurs élèves et de professeurs de l'école Luigi Veronelli de Bologne ont préparé et servi un repas aux saveurs italiennes le lundi 29 avril dernier au soir au restaurant pédagogique "Saveurs & Savoirs".

Ils ont été accueillis par Frédéric Atlan



vice-président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.

Cette rencontre pédagogique, organisée dans le cadre du programme Erasmus sur la mobilité européenne des apprenants, a ravi l'ensemble des convives présents.

Après avoir retracé les nombreux liens historiques qui unissent notre département avec la région de Bologne depuis le XIII^e siècle, David Blanco a évoqué l'importance de la gastronomie dans cette relation amicale.

Claire Raulin, Préfète du Lot, a conclu cette soirée (dans un Italien parfait) en renouvelant son soutien à ces actions favorisant les échanges européens.

**MINOTERIE
THAMIÉ**



Huit générations de meuniers

- Farine Tradition Française
- Farines pour chambre de pousse
- Farines pour pain de Campagne
- Farine de seigle
- Farines moulues à la meule de pierre : blé, sarrasin, maïs
- Farines conditionnées en 1 kg
- Farines pour spéciaux



SARL THAMIÉ et FILS
Moulin de Marcilhac - Moulin de Vergnoulet
Moulin de la Merlie
46500 MAYRINHAC LENTOUR
Tel: 05 65 38 77 05 - Fax : 05 65 33 70 23
thamiedidier@gmail.com
julientham@hotmail.fr
www.mpmf.fr/minoterie.thamie






Depuis près de 50 ans Albareil est partenaire de tous les métiers de bouche dans le Lot !

SPÉCIALISTE DE LA CUISINE PROFESSIONNELLE

BOUCHERS - CHARCUTIERS - TRAITEURS
BOULANGERS - PATISSIERS - RESTAURATEURS

CUISSON - INOX SUR MESURE - FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION - MAINTENANCE & SAV

www.albareil.fr / contact@albareil.fr

Albareil Cahors
Parc d'activités cahors Sud - 46230 Fontanes

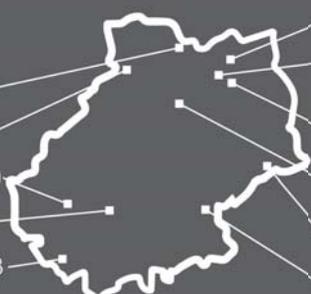
Albareil Souillac
69 avenue de Sarlat - 46200 Souillac

Ne vous souciez plus des chiffres, votre comptable danse avec !

“ Expertise comptable & conseil ”
pour votre tranquillité

- Audit ▪ Corporate finance
- Conseil en gestion ▪ Social R.H.
- Juridique et fiscal

 Retrouvez-nous sur www.acomaudit.com



VAYRAC : 05 65 27 03 52
SOUILLAC : 05 65 37 89 63
PRAYSSAC : 05 65 20 00 00
CAHORS : 05 65 20 30 50
MONTCUQ : 05 65 31 88 53
BIARS : 05 65 10 00 75
ST JEAN LESPINASSE : 05 65 10 13 70
ST-CÉRÉ : 05 65 38 29 24
GRAMAT : 05 65 33 14 67
FIGEAC : 05 65 50 40 00
CAJARC : 05 65 10 05 30



ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Des décisions en faveur de la relance du marché

Suite aux annonces récentes du gouvernement sur la simplification de la vie des entreprises avec des mesures portant entre autres sur la qualification RGE, la CAPEB salue ces décisions qui vont relancer le marché de la rénovation énergétique, en recul depuis l'entrée en vigueur de la réforme de MaPrimeRénov'. Ces décisions reprennent très largement les demandes de la CAPEB pour soutenir l'activité des entreprises artisanales du bâtiment et permettre au plus grand nombre de ménages d'engager des travaux.

« L'Appel de la dernière chance » lancé en décembre dernier par la CAPEB pour une révision immédiate de la réforme de MaPrimeRénov' et de RGE, soutenu par une trentaine d'acteurs de la filière (industriels, négoce, fédérations...), a guidé ces discussions qui aboutissent aujourd'hui à ces arbitrages favorables. Pour permettre au plus grand nombre d'entreprises artisanales du bâtiment de s'impliquer sur le marché de la rénovation énergétique et d'y contribuer plus largement, les Ministres ont ainsi arbitré en faveur de la simplification des dossiers administratifs au travers de leur dématérialisation ; la mise en place d'une nouvelle voie d'accès à la qualification RGE au travers d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) s'appuyant sur le contrôle d'un chantier réalisé et non plus sur la base d'un dossier administratif ; la mise en place d'un fichier unique des travaux aidés (MaPrimeRénov' et CEE) permettant un choix aléatoire et un meilleur ciblage des contrôles ; la réalisation de contrôles proportionnellement à l'activité des entreprises ; l'interdiction pour une entreprise non RGE de sous-traiter ses travaux de rénovation énergétique à des entreprises RGE ; la limitation de la sous-traitance sur les marchés de la rénovation énergétique à 2 rangs. S'agissant des rénovations d'ampleur, la CAPEB partage l'idée qu'elles sont évidemment les plus efficaces. Mais les imposer de manière trop forte et trop rapide a abouti aujourd'hui à bloquer le marché comme nous l'avions prévu. Devant ce constat, et en cohérence avec nos propositions, le Gouvernement a décidé de réintroduire les mono gestes dans le périmètre des travaux éligibles à MaPrimeRénov', y compris pour les passoires thermiques ; de supprimer l'obligation de fournir un DPE avant la réalisation des travaux en mono gestes ; d'accélérer les agréments des Accompagnateurs Rénov', en veillant à leur répartition géographique équilibrée sur l'ensemble du territoire ; de supprimer l'obligation de changer son système de chauffage avant de pouvoir isoler son logement. Au final, la CAPEB considère que ces mesures devraient permettre de relancer l'activité des entreprises artisanales du bâtiment sur le marché de la rénovation énergétique au cours de l'année 2024. La CAPEB sera évidemment attentive à ce que toutes ces mesures soient le plus rapidement possible mises en œuvre sur le terrain. Pour les années suivantes, il a été convenu de travailler sans attendre à l'optimisation du dispositif de MaPrimeRénov', en permettant la réalisation de rénovations d'ampleur dans le cadre d'un parcours de travaux sur plusieurs années qui, pour la CAPEB, passe par la mise en œuvre d'aides bonifiées au fur et à mesure de la réalisation des travaux et la facilitation de groupements momentanés d'entreprises artisanales du bâtiment.



MAISON DE L'ARTISAN DU LOT
UPA 46 - CAPEB 46 - CGAD 46 - CNAMS 46
Tél : 05 65 35 08 01 - Fax : 05 65 23 92 71

Plan de simplification, de nombreuses réponses aux demandes de l'U2P

A l'issue d'un premier examen du plan d'action présenté par le gouvernement, l'U2P constate avec satisfaction qu'un grand nombre des mesures qu'elle défend depuis de nombreuses années, y figurent.

Une large partie des 133 propositions formulées par l'U2P fin 2023, dont beaucoup de mesures sectorielles (bâtiment, alimentation, commerce, fabrication, services, professions libérales), sont prises en compte dans ce plan d'action. C'est la preuve que le gouvernement a su s'appuyer sur les attentes des acteurs économiques et agir de façon pragmatique.

L'U2P est également rassurée de la confirmation de deux mesures générales : **d'une part le test PME** qui devra évidemment inclure les TPE, est fondamental. Au lieu des études d'impact qui sont le plus souvent à la main d'une administration, il s'agira bien de faire tester par l'entreprise la pertinence d'une mesure et qu'elle ne se traduise pas par une charge administrative supplémentaire ou par une insécurité juridique préjudiciable à l'entreprise.

D'autre part, **le principe « dites-le nous une fois pour toutes »** qui doit mettre fin aux formalités redondantes, obligeant enfin les administrations à se partager entre elles les informations issues de l'entreprise.

L'U2P est ouverte au dialogue concernant la simplification du bulletin de paie, mais attention de ne pas en arriver à demander deux documents par salarié à l'employeur : l'un simplifié pour le salarié et l'autre détaillé afin de pouvoir informer le salarié du détail des cotisations et contributions. En conclusion, l'U2P accueille avec satisfaction ce plan d'action, mais veillera de près à la traduction concrète des mesures.



AMBU LOT
AMBULANCE • VSL • TAXI

352, Av. A. de Monzie - CAHORS
www.ambulot.com - ambulot@wanadoo.fr
05 65 23 01 23



375, rue Henri-Pitot - Z.I. La Bouriette - B.P. 1005 - 11850 CARCASSONNE cedex 9
04 68 47 84 30 | info@antoli.fr

Netto

CAHORS

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE

NOUVEAU !
cagnottez
avec



TÉLÉCHARGEZ
la nouvelle
application



OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Netto Regourd Cahors - Combe du paysan - 46000 Cahors - 05.65.22.38.74
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30

100% Lot/Circuit Court



Croustilot

UN BONHEUR A PARTAGER

Vous allez craquer pour ce pain là !

www.croustilot.com

Confrérie du pain du Lot - rue Saint Ambroise - 46000 Cahors - Tél. 05 65 35 08 01

ENCAISSEZ
à l'aide de votre
smartphone, les
paiements par carte
de vos clients !



BARBARA

LE PETIT RÊVE, FONDS (46)

GRÂCE À MA SOLUTION 'ENCAISSEMENT
MOBILE, JE PEUX ACCEPTER LES RÉGLEMENTS
DE MES CLIENTS, MÊME EN BALADE
AVEC MES ALPAGAS !
POURQUOI PAS VOUS ?



NORD
MIDI-PYRÉNÉES

Offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels. Plus de détails sur notre site internet. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 630, dont le siège social est sis 219, avenue François Verrier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à TORLANS sous le n° 07 019 259, N° d'identification Unique pour le filaire, papiers graphiques communiqué par l'eco-organisme ADEME est le FR234317_03LDX. U'p2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité et le cas échéant, d'un contrat de vente de terminal de paiement électronique avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations U'p2pay Mobile avec AVEM, Société du Groupe AVEM, société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé : 14 rue Louis Blénot - CS 10038 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 330 447 236. Offre réservée aux professionnels immatriculés en France et aux associations déposant d'un numéro de SIREN. Sous réserve d'étude et acceptation définitive. Plus d'informations sur www.credit-agricole.fr.

ACTUALITÉ DE LA FBTP 46

Matinale des TP du Lot : les élus à l'écoute des entrepreneurs de Travaux Publics !



La Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie et la Délégation des Travaux Publics du Lot ont invité le 26 mars dernier les acteurs publics du territoire à présenter leurs plans d'investissement pour l'année 2024 à l'ensemble des spécialités des Travaux Publics, dans les locaux de la CCI du LOT.

Ont répondu présents à ce rendez-vous Claire Raulin Préfète du Lot, Serge Rigal Président du Conseil Départemental du Lot, Mireille Figeac Maire de Gindou et Présidente de la Communauté de Communes Cazals-Salviac, Vincent Labarthe Président de la Communauté de Communes du Grand Figeac et vice-Président de la Région Occitanie, Jacques Coldefy Maire de Livernon et vice-Président du Territoire d'Énergie du Lot, Francis Lacayrouze vice-Président en charge de la voirie et chemins de Cauvaldor, Nicolas Teffo de l'Agence de l'eau.

Dans le département du Lot, la Profession des Travaux Publics compte plus de 80 entreprises qui emploient environ 700 compagnons.

Ce sont ces entreprises locales qui construisent et entretiennent les infrastructures au service des citoyens et qui contribuent à l'attractivité du territoire. 70% du chiffre d'affaires de la profession des Travaux Publics dépend de la commande publique, de là, l'importance pour les entreprises d'avoir de la visibilité afin d'anticiper les besoins nécessaires pour la réalisation des chantiers (ressources humaines, matières premières...).

Ces temps d'échanges participent à pérenniser les emplois locaux et à garantir la stabilité des entreprises.

L'assemblée était composée de 30 élus et entrepreneurs. L'occasion pour Mathieu Montagnac, Président des TP de la délégation du Lot et de la FRTTP Occitanie, d'évoquer d'importants sujets pour la profession : la nécessité impérieuse d'investir ; l'emploi local ; l'acceptabilité des chantiers ; l'accompagnement des entreprises de Travaux Publics auprès des collectivités sur les innovations techniques pour l'aménagement durable des territoires.



Tél : 05 65 35 08 01

LA MAISON DE LA BOULANGERIE

Les boulangers-pâtisseries du Lot ont organisé leur **Assemblée Générale** le 21 avril dernier au restaurant l'Aquitaine à Cahors Sud. En point d'orgue de cette assemblée, les lauréats des concours du meilleur croissant au beurre, de la meilleure baguette de tradition française, du meilleur sandwich et de la meilleure baguette de tradition française catégorie "Apprentis" ont été désignés, avant un cocktail dinatoire animé par les "Dégâts Locos".



FETE DU PAIN 2024

La Fête du Pain 2024 a eu lieu Place Mitterrand à Cahors les jeudi 16 et vendredi 17 mai dernier. A cette occasion, les enfants des écoles de Cahors ont pu découvrir le fonctionnement d'un véritable fournil en plein air. Répartis sur plusieurs ateliers, les enfants ont été initiés aux rudiments du pétrissage, du façonnage et de la cuisson de petits pains. Les Cadurciens ont également pu déguster et acheter du Croustilot sur le stand des boulangers.



**MAISON DE LA BOULANGERIE ET
BOULANGERIE PATISSERIE DU LOT**
rue St-Ambroise à Cahors
Tél. 05 65 35 06 20 - 05 65 22 08 28

Email : federation-depart-boulangerie-du-lot@orange.fr



**ASSAINISSEMENT, TUBES,
RACCORDS PVC ET BÉTON**

20 rue Gamas - 46230 FONTANES - cahors@plastiplus.fr
Tel. 05 65 22 32 87 - 06 79 88 22 13

Pose effectuée par nos soins

B



LA BOUTIQUE DU
MENUISIER
PVC • BOIS • ALU • MIXTE

+ DE 400 M²
D'EXPOSITION
+ de CHOIX !

- ✓ FENÊTRES
- ✓ PORTES-FENÊTRES
- ✓ PORTES D'ENTRÉE
- ✓ VOILETS BATTANTS
- ✓ VOILETS ROULANTS
- ✓ PERSIENNES
- ✓ PORTAILS GARAGE
- ✓ PORTAILS JARDIN
- ✓ VÉRANDAS
- ✓ STORES
- ✓ ESCALIERS

CAHORS
Chemin de la Sablière - Regourd
05 65 35 51 01

GOURDON
7, Av. G. Larroumet
05 65 41 05 98



menuiseries.faugere@wanadoo.fr

MENUISERIE FAUGÈRE

Depuis
1976

IPSO

Incendie Protection Sécurité Occitane



Vente et maintenance
d'extincteurs,
d'alarme incendie,
de bloc d'éclairage
de sécurité (BAES),
de plan d'évacuation.
Maintenance
de défibrillateur.

06 02 71 71 65

220 chemin de la Borie - Trebaix 46090 Villesèque
Mail : ipso.incendie@gmail.com

Fleurs coupées
Compositions florales
Plantes en pot

à CAHORS
1036 Av Anatole de Monzie - Tél. 05 65 53 61 25
&
515 Av du 7^e RI - Tél. 05 65 35 78 41



Ouvert 7 jours sur 7
de 8h00 à 20h00
LIVRAISONS

www.carrementfleurs.com

BEZIAT FRÈRES
— CAHORS —
Champion du monde des Arts sucrés



**BOULANGERIE PÂTISSERIE CHOCOLATERIE
À CAHORS**

18, BD GAMBETTA - TEL : 05 65 35 35 20
888, CÔTE DES ORMEAUX - TEL : 05 65 31 85 33